Image not found or type unknown

Fiscalité: Grands déplacement et achat immobilier

Par **henrimisi**, le **07/06/2016** à **17:42**

Bonjour,

(J'ai plutôt mis ma question en catégorie fiscalité plutôt que dans travail)

Je suis embauché dans une entreprise qui me fera faire des grands déplacements et je vis encore chez mes parents.
Les missions en grand déplacement sont généralement un peu longue, et donc je me demandais : est-ce qu'il serait possible d'acheter un appartement lors de mon déplacement et toujours vivre chez mes parents fiscalement (pour toucher le grand déplacement). Puis, si je suis amené à changer de lieu de mission, je mettrai en location cet appartement.
Du point de vue de l'URSSAF et de ma boîte, est-ce légal de faire quelque chose de ce genre ?

Merci de votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés